

SÉANCE DU 31 MAI 2023

Mise en ligne sur le site internet de la ville de Libourne le 06.06.2023

23-05-095

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 24 mai 2023

L'an deux mille vingt trois, le trente et un mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Laurence GARREAU, Conseillère municipale déléguée, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

Absents :

Marie-Antoinette DALLAIS, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, Emmanuelle MERIT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Jean-François LE STRAT pouvoir à Christophe-Luc ROBIN, Bénédicte GUICHON pouvoir à Sandy CHAUVEAU

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

PROJET URBAIN

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE – PLACE SAINT JEAN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dispositif « Action Cœur de Ville », reconnu comme Opération de revitalisation de territoire (ORT) par arrêté préfectoral en date du 6 janvier 2020,

Vu le contrat « Ville d'Équilibre » signé avec le Département de la Gironde,

Considérant le projet urbain « Libourne 2025 – La Confluente », déployé depuis 2016,

Considérant les travaux engagés pour l'église Saint Jean-Baptiste,

Considérant la situation remarquable de l'édifice dans la bastide libournaise, au coeur d'une place située dans l'ancien bourg médiéval de Fozera et avant lui un probable sanctuaire,

Considérant le caractère patrimonial et architectural du site, protégé par l'Aire de valorisation du Patrimoine, et sa fonctionnalité de quartier offrant de multiples services à la population,

La Ville a souhaité associer la remise à niveau de la place Saint Jean aux travaux prévus pour la rénovation de son église et s'engager dans un vaste projet de valorisation de ce site historique. Cette place de forme trapézoïdale peu commune et orientée est/ouest couvre une superficie de plus de 6 600m² dont 4 750 m² de surfaces non comprises dans le périmètre à aménager, représente près de 950 m² soit un espace total d'intervention d'environ 5 700m². L'aménagement urbain très arboré, permettra de repenser ses usages afin de mettre à la disposition de tous un parvis de qualité, une végétalisation préservée et une circulation apaisée.

Considérant la désignation du cabinet « Villes et Paysages » en charge de la maîtrise d'œuvre de ce projet,

Considérant le budget prévisionnel de ce projet estimé à 2 116 899,04 € HT,

Considérant le calendrier prévisionnel de réalisation et le démarrage de ce projet dès l'automne 2023,

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Budget prévisionnel de l'opération – 2 116 899,04 € HT				
Dépenses		Recettes		
Lot 1 - VRD	1 455 495,00 €	Dsil 2022	350 000,00 €	16,53%
Lot 2 – Espaces verts	297 350,00 €	Département de la Gironde (Coeff. 1,2)	350 000,00 €	16,53%
Lot 3 - Eclairage	169 444,04 €			
Lot 4 – Mobiliers urbains	74 290,00 €			
Maîtrise d'œuvre tr. ferme et tr. optionnelle (% sur travaux)	120 320,00 €	Autofinancement	1 416 899,04 €	66,94%
Total	2 116 899,04 €	Total	2 116 899,04 €	100,00 %

Vu l'avis de la commission des finances en date du 22 mai 2023 ;

Après en avoir délibéré,
 Et à l'unanimité (31 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus

-autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès du Département de la Gironde un soutien financier pour l'opération précitée, à hauteur de 16,53 % du montant HT des dépenses, soit 350 000 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 05.06.23 et de la publication, le 06.06.23
 Fait à Libourne

Le Maire,
 Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Maire
 de la Ville de Libourne